



***Soutien à domicile: mieux
connaître pour agir***

*Ginette Plamondon
1er novembre 2022*

Introduction

- Plusieurs experts, analystes et médecins présentent le soutien à domicile comme une solution aux difficultés actuelles et anticipées du système hospitalier
- Beaucoup d'information circule et il est parfois difficile de s'y retrouver

Objectifs de la présentation

- Mieux comprendre les services de soutien à domicile et le continuum d'accès
- Faire le point sur la situation des services de soutien à domicile au Québec
- Explorer des pistes d'action

Pourquoi s'intéresser au soutien à domicile?

- Ce que souhaitent et demandent les personnes âgées : demeurer à domicile le plus longtemps possible malgré une perte d'autonomie
- Les membres de l'AREQ réclament de pouvoir rester dans leur domicile aussi longtemps qu'ils le désirent
- De nombreux rapports de recherche et d'enquête recommandent de tout mettre en œuvre pour permettre aux aînés de demeurer à domicile
 - Rapport Clair (2001)
 - Rapport Ménard (2005)
 - Rapport de l'Association médicale canadienne (2021)

Pourquoi s'intéresser au soutien à domicile? (suite)

- Vieillissement rapide de la population du Québec
 - 25% de la population aura 65 ans et plus dans 10 ans
 - Vieillissement plus rapide qu'en Europe
 - Rythme aussi rapide que le Japon avec 10 ans de décalage

Soutien à domicile : de quoi s'agit-il au juste?

- Le soutien à domicile peut prendre 3 formes
 - Soins de santé
 - Services d'aide et d'assistance personnelle
 - Services pour les personnes proches aidantes
- Soins de santé :
 - Soins infirmiers
 - Services de nutrition
 - Services de réadaptation : physiothérapie, ergothérapie, orthophonie et audiologie
 - Inhalothérapie

Soutien à domicile : de quoi s'agit-il au juste?

- Services d'aide et d'assistance personnelle :
 - Services liés aux activités de vie quotidienne (AVQ) :
 - Aide au lever-coucher : habillage, transfert
 - Soins d'hygiène : toilette partielle, douche, bain, coupe des cheveux et des ongles
 - Aide à l'alimentation
 - Aide pour utilisation de la toilette

Soutien à domicile : de quoi s'agit-il au juste?

- Services liés aux activités de la vie domestique (AVD) :
 - Entretien ménager léger
 - Préparation de repas
 - Approvisionnement et courses
 - Entretien lourd : lavage de murs, fenêtres, déneigement
 - Accompagnement pour des sorties ou des rendez-vous

Soutien à domicile : de quoi s'agit-il au juste?

- Services pour les proches aidants :
 - Gardiennage ou présence surveillance
 - Répit planifié à domicile ou en hébergement
 - Dépannage lors de situations d'urgence

Soutien à domicile : de quoi s'agit-il au juste?

- Qui offre ces services?
 - Réseau public de santé et de services sociaux (CLSC)
 - Entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EESAD) (\$)
 - Organismes communautaires (\$)
 - Coopératives de santé (\$)
 - Employés de gré à gré par le chèque emploi-service (\$)

Soutien à domicile : de quoi s'agit-il au juste?

- En l'absence de soutien à domicile, les personnes proches aidantes subissent une pression énorme qui peut mener à une perte d'autonomie ou un retrait du marché du travail
- Les conditions de vie en CHSLD ne permettent pas toujours d'assurer des soins qui respectent la dignité des aînés
- La pandémie a exacerbé les difficultés vécues en CHSLD
- Qui a envie de vivre en CHSLD au Québec en 2022?
- Les maisons pour aînés ne sont pas la solution

Soutien à domicile : de quoi s'agit-il au juste?

- Comment est déterminé le niveau de soins et de services?
 - La quantité et le type de services sont déterminés par le niveau de perte d'autonomie
 - L'évaluation de la perte d'autonomie est réalisée avec divers outils
 - PRISMA 7 :
 - Outil de repérage de la perte d'autonomie
 - Identifier les personnes vulnérables avant que la perte d'autonomie soit trop avancée
 - Référer pour une évaluation approfondie

Comment est déterminé le niveau de soins et de services?

- Système de mesure de l'autonomie fonctionnelle (SMAF)
 - Identification des incapacités
 - Degré d'autonomie dans les activités de vie quotidiennes (AVQ) :
 - Se nourrir
 - Se laver
 - S'habiller
 - Entretien physique
 - Continence
 - Mobilité
 - Communication
 - Fonctions mentales

Comment est déterminé le niveau de soins et de services?

- Tâches domestiques (AVD) :
 - Entretien de la maison
 - Préparation des repas
 - Courses
 - Prise de médicament
 - Gestion du budget

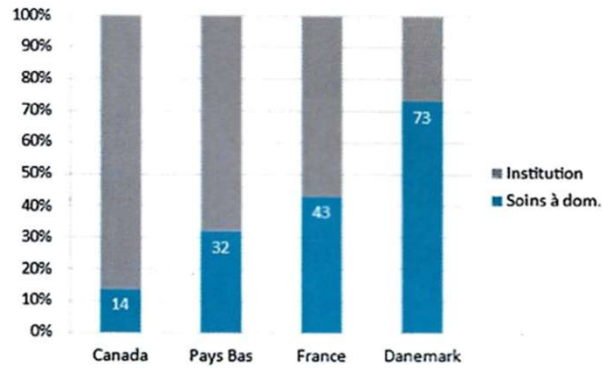
Comment est déterminé le niveau de soins et de services?

- Profil ISO-SMAF
 - Classification selon l'intensité et le type de services requis pour le maintien de l'autonomie
 - 14 profils regroupés en 5 catégories
 - Le premier niveau indique une faible perte d'autonomie et le dernier implique une assistance intensive et spécialisée
 - Le seuil minimal pour une référence en CHSLD est le profil 10, selon les régions

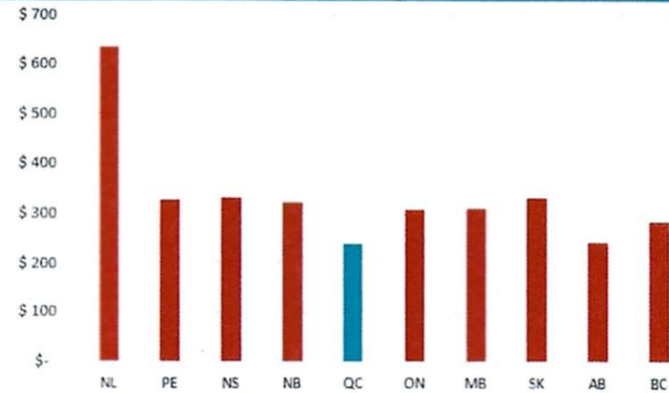
Qu'en est-il du soutien à domicile au Québec?

- La plus récente politique gouvernementale sur le soutien à domicile intitulée « Chez soi, le premier choix » a été adoptée en 2003
- Politique jamais vraiment mise pleinement en application
 - Sous-financement du soutien à domicile :
 - Québec est la province canadienne qui investit le moins en soutien à domicile
 - Le Québec et le Canada investissent très peu en soins à long terme comparativement à d'autres pays

DISTRIBUTION DES DÉPENSES DE SOINS À LONG TERME



DÉPENSES EN SOINS À DOMICILE EN 2020-21 PER CAPITA



Qu'en est-il du soutien à domicile au Québec?

- Le niveau de financement varie beaucoup d'une région socio-sanitaire à l'autre : iniquité entre les régions urbaines et rurales
- Hausse du financement et du nombre d'heures mais l'offre demeure insuffisante depuis des années
- À peine 5% des besoins satisfaits
- 45 000 personnes sont en attente

Qu'en est-il du soutien à domicile au Québec?

- Une part importante du financement passe par le crédit d'impôt pour maintien à domicile
 - Résidences privées pour aînés (RPA) accaparent 80% du crédit d'impôt
 - 18% des plus de 75 ans vivent en RPA au Québec : 6% au Canada
 - 80% des RPA appartiennent à des intérêts étrangers
 - Privatisation des profits et socialisation des coûts et des risques
 - Augmentation du financement ne se traduit pas par une hausse des services

Qu'en est-il du soutien à domicile au Québec?

- Tarification croissante des services :
 - les soins des professionnels de la santé offerts gratuitement par les CLSC
 - les services domestiques et d'assistance personnels sont tarifés : obstacles à l'accès
- Priorisation du soutien à domicile post hospitalisation au détriment des soins à long terme
- Les besoins des personnes proches aidantes sont peu pris en compte :
 - faiblesse et rareté des services de répit et de soutien
 - épuisement des personnes proches aidantes

Qu'en est-il du soutien à domicile au Québec?

- Résistance médicale :
- Le cas des soins intensifs en aide à domicile (SIAD) au CLSC Verdun
- Équipe de médecin et infirmières disponibles 24/7 pour assurer le suivi de personnes en fin de vie
- Une équipe de SIAD réduit de 64% les hospitalisations et les visites aux urgences
- Permet une meilleure qualité de vie et le respect des désirs des grands malades
- MAIS, une entente entre la Fédération des médecins omnipraticien du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux interdit un suivi plus long que 7 jours

Mais alors, qu'attendons-nous pour passer à l'action? Enjeux

- Financement demeure insuffisant
 - Accorder automatiquement le crédit d'impôt pour maintien à domicile à toute personne de 70 ans et plus qui vit chez elle
 - La Commissaire à la santé et au bien-être a reçu le mandat de revoir le modèle de soutien à domicile au Québec - Rapport attendu en décembre 2022
 - Engagement du Premier ministre à implanter toutes les recommandations de la Commissaire à la santé et au bien-être

Mais alors, qu'attendons-nous pour passer à l'action?

- Coalition avenir Québec:

- Créer cinq premières unités d'hospitalisation à domicile d'ici la fin de 2023 dans le Grand Montréal et la Capitale-Nationale et déployer l'hospitalisation à domicile dans tous les établissements de santé du Québec d'ici 2026
- Investir 900 millions de dollars sur quatre ans dans les soins à domicile pour rehausser le nombre d'heures de soins et le nombre d'usagers qui reçoivent des services à domicile
- Donner suite aux recommandations de la Commissaire à la Santé et au bien-être sur les soins à domicile
- Bonifier le budget du Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique

Mais alors, qu'attendons-nous pour passer à l'action?

- Rénover les CHSLD vétustes et offrir des repas de meilleure qualité
- Poursuivre l'ouverture des maisons des aînés et doter chaque chambre d'une caméra de surveillance
- Standardiser les systèmes d'évaluation de qualité des milieux de vie et donner un pouvoir d'enquête et d'administration accru à l'égard des établissements pour les aînés
- Appuyer davantage les proches aidants et les organismes communautaires en réinvestissant dans les centres de jour
- Bonifier le crédit d'impôt pour frais engagés par un aîné pour maintenir son autonomie

Mais alors, qu'attendons-nous pour passer à l'action?

- Nouvelle ministre déléguée à la Santé et aux Aînés
- Mandat: implanter un virage vers le soutien à domicile
- L'AREQ réclame du soutien à domicile sur toutes les tribunes
- Publication d'un communiqué de presse dès la nomination de la ministre Bélanger
- Sollicitation d'une rencontre pour exprimer nos attentes sur le soutien à domicile